

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Gatineau, le 30 juin 2020. – Voici les autorisations de la directrice générale en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3), traitées lors du mois de juin 2020.

Autorisation # DG062-0620 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Réfection complète de la toiture – École du Bois Joli en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **Couvreur Rolland Boudreault** située au 660, rue Auguste-Mondoux, local 4, Gatineau, Québec, J9J 3K3 d'une somme de **568 369,00 \$**, excluant les taxes pour la réfection complète de la toiture à l'école du Bois Joli.

Autorisation # DG063-0620 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Réfection et transformation des actifs (bâtiments) – Réfection de la céramique – École Polyvalente de l'Érablière en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **D.L.S. Construction Inc.** située au 1910, chemin Pink, suite 201, Gatineau, Québec, J9J 3N9 d'une somme de **252 000,00 \$**, excluant les taxes pour la réfection de la céramique à l'école Polyvalente de l'Érablière.

Autorisation # DG064-0620 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Entretien et inspection des ascenseurs en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **KONE inc.** située au 3330, rue de Miniac, St-Laurent, Québec, H4S 1Y4 d'une somme de **38 546,00 \$**, excluant les taxes pour l'entretien et l'inspection des ascenseurs pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 avec la possibilité de reconduction annuelle de gré à gré pour deux années supplémentaires aux mêmes termes et conditions.

Autorisation # DG065-0620 Protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs et l'AGAP du Vieux-Gatineau pour un partenariat temporaire pour l'utilisation du stationnement du centre administratif dans la section de la rue Jean-René-Monette en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise de procéder à la signature du protocole d'entente pour un partenariat temporaire pour l'utilisation du stationnement du centre administratif dans la section Jean-René-Monette pour l'AGAP du Vieux-Gatineau pour un marché public estival, et ce, pour la période du 3 juillet au 4 septembre 2020.

Autorisation # DG066-0620 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Drainage de la cour d'école – École de l'Odysée (édifice Saint-René-Goupil) en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **Les Entreprises Rob & Syl Excavation** située au 1371, chemin Vanier, Gatineau, Québec, J9J 3J7 d'une somme de **370 202,33 \$**, excluant les taxes pour le drainage de la cour d'école à l'école de l'Odysée (édifice Saint-René-Goupil).

Autorisation # DG067-0620 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Réfection de la dalle de plafond extérieure – École du Nouveau-Monde (Renaud) en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **Gestion DMJ (6739741 Canada Inc.)** située au 57, route 105, unité 200, Chelsea, Québec, J9B 1L3 d'une somme de **38 420,00 \$**, excluant les taxes pour la réfection de la dalle de plafond extérieure à l'école du Nouveau-Monde (édifice Renaud).

Autorisation # DG068-0620 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Réfection de bassins de toiture et de revêtement métallique d'appentis - École Polyvalente Nicolas-Gatineau en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **TMR3 Couvreur Inc.** située au 1880, chemin Pink, Gatineau, Québec, J9J 3N7 d'une somme de **909 141,00 \$**, excluant les taxes pour la réfection de bassins de toiture et de revêtement métallique d'appentis à l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau.

Autorisation # DG069-0620 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Entretien et surveillance du système d'alarme intrusion en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **Alarme Provinciale inc.** située au 8420, Lebrun, Mirabel, Québec, J7N 1Y6 d'une somme de **45 554,86 \$**, excluant les taxes pour l'entretien et la surveillance du système d'alarme intrusion pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2023 avec la possibilité de reconduction annuelle pour deux années supplémentaires aux mêmes termes et conditions.

Autorisation # DG070-0620 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Nettoyage des systèmes de ventilation – Établissements complets – Alimentation et retours – École de l'Odysée (édifice Saint-René-Goupil) et le centre administratif en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **Solution Dair (7143516 Canada Inc.)** située au 12, chemin Halverson, Gatineau, Québec, J0X 3K0 d'une somme de **68 640,00 \$**, excluant les taxes pour le nettoyage complets des systèmes de ventilation (alimentation et retours) à l'école de l'Odysée (édifice Saint-René-Goupil) et au centre administratif.

Autorisation # DG071-0620 de la directrice générale pour la reconduction du contrat des assurances générales en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise de reconduire, pour une première année, le contrat de la firme BFL CANADA située au 2001, McGill Collège, bureau 2200, Montréal, Québec, H3A 1G1 au montant de 136 074.00\$ excluant les taxes pour le contrat d'assurances générales du Centre de services scolaire des Draveurs pour l'année 2019-2020, soit du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021

Autorisation # DG072-0620 de la directrice générale pour les recommandations du comité de répartition des ressources en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'adoption des recommandations du comité de répartition des ressources.

Autorisation # DG073-0620 de la directrice générale pour la nomination au poste de direction adjointe à l'école de Touraine et en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise de nommer madame Véronic Bisson pour occuper temporairement durant la période de probation prévue à la Politique locale de gestion des cadres, le poste de direction adjointe à l'école de Touraine, à compter du 3 juin 2020 et que suite à la réussite de la probation, la nomination devienne permanente.

Autorisation # DG074-0620 de la directrice générale pour la nomination au poste de direction adjointe à l'école La Sablonnière et en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise de nommer madame Julie Lanthier pour occuper temporairement durant la période de probation prévue à la Politique locale de gestion des cadres, le poste de direction adjointe à l'école La Sablonnière, à compter du 1^{er} juillet 2020 et que suite à la réussite de la probation, la nomination devienne permanente.

Autorisation # DG075-0620 de la directrice générale pour la nomination au poste de direction adjointe à l'école Carle et en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise de nommer madame Geneviève Paradis pour occuper temporairement durant la période de probation prévue à la Politique locale de gestion des cadres, le poste de direction adjointe à l'école Carle, à compter du 1^{er} juillet 2020 et que suite à la réussite de la probation, la nomination devienne permanente.

Autorisation # DG076-0620 de la directrice générale pour la nomination au poste de direction adjointe à l'école Le Petit Prince et en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise de nommer madame Mélanie Plouffe pour occuper temporairement durant la période de probation prévue à la Politique locale de gestion des cadres, le poste de direction adjointe à l'école Le Petit Prince, à compter du 2 juin 2020 et que suite à la réussite de la probation, la nomination devienne permanente.

Autorisation # DG077-0620 de la directrice générale pour la nomination au poste de direction adjointe à l'école de l'Odysée et en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise de nommer madame Geneviève Raymond pour occuper temporairement durant la période de probation prévue à la Politique locale de gestion des cadres, le poste de direction adjointe à l'école de l'Odysée, à compter du 2 juin 2020 et que suite à la réussite de la probation, la nomination devienne permanente.

Autorisation # DG078-0620 de la directrice générale pour la nomination au poste de direction adjointe à l'école de l'Envolée et en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise de nommer madame Josiane Rodgers pour occuper temporairement durant la période de probation prévue à la Politique locale de gestion des cadres, le poste de direction adjointe à l'école de l'Envolée, à compter du 2 juin 2020 et que suite à la réussite de la probation, la nomination devienne permanente.

Autorisation # DG079-0620 de la directrice générale pour la nomination au poste de direction adjointe à l'école L'Équipage et en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise de nommer madame Isabelle Roy pour occuper temporairement durant la période de probation prévue à la Politique locale de gestion des cadres, le poste de direction adjointe à l'école L'Équipage, à compter du 1^{er} juillet 2020 et que suite à la réussite de la probation, la nomination devienne permanente.

Autorisation # DG080-0620 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Remplacement du compacteur à déchets et réparation de béton – École Polyvalente de l'Érablière en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **DMA Construction (3955788 Canada Inc.)** située au 901, boulevard St-Joseph, suite 100, Gatineau, Québec, J8Z 1S8 d'une somme de **212 000,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement du compacteur à déchets et réparation de béton à l'école Polyvalente de l'Érablière.

Autorisation # DG081-0620 de la directrice générale pour l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire des Draveurs 2020-2023 en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire des Draveurs 2020-2023 et que copie de ce plan soit transmise au comité de parents, à la MRC des Collines de l'Outaouais, à la Ville de Gatineau ainsi qu'aux municipalités de Cantley, Denholm et de Val-des-Monts.

Autorisation # DG082-0620 de la directrice générale pour la délivrance d'un acte d'établissement 2020-2021 pour chacun des établissements du Centre de services scolaire des Draveurs en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise que le Centre de services scolaire des Draveurs délivre à chaque établissement inclus au plan triennal 2020-2023, un acte d'établissement valide du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.

Autorisation # DG083-0620 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Drainage du terrain et réfection de trottoirs – Phase 1 - École Polyvalente Le Carrefour en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **Equinoxe JMP (6369472 Canada Inc.)** située au 1651, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y6 d'une somme de **495 940,34 \$**, excluant les taxes pour le drainage du terrain et réfection de trottoirs, phase 1 à l'école Polyvalente Le Carrefour.

Autorisation # DG084-0620 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Décontamination du terrain extérieur – Édifice Brébeuf en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **Les Pavages Lafleur et fils inc.** située au 27, chemin Mongeon, L'Ange-Gardien, Québec, J8L 0V1 d'une somme de **47 950,87 \$**, excluant les taxes pour la décontamination du terrain extérieur à l'édifice Brébeuf.

Autorisation # DG085-0620 pour l'entérinement du mandat confié à Collecto pour l'acquisition d'équipements pédagogiques : tablettes éducatives (SAR220-2020) en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'entérinement du mandat confié à Collecto pour l'acquisition d'équipements pédagogiques : tablettes éducatives SAR220-2020 pour une valeur approximative de 687 946 \$.

Autorisation # DG086-0620 de la directrice générale pour les recommandations du comité de répartition des ressources en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'adoption des recommandations du comité de répartition des ressources.

Autorisation # DG087-0620 de la directrice générale pour l'adoption du budget 2020-2021 du Centre de services scolaire des Draveurs en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise que l'adoption du budget pour l'exercice 2020-2021 prévoyant des revenus de 225 329 535 \$ et des charges de 225 329 535 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

- 30 -

Source : Mme Suzie Dumouchel
Secrétaire de gestion
Tél. : 819 663-9221, poste 12102
Courriel : ssgc@csdraveurs.qc.ca